

Comptes annuels

Association des Hautes Terres

Communauté des Communes

48310 FOURNELS

Exercice clos le : 31/12/2018

SIRET : APE :

SAS SUD EXPERT CONSEIL 48

3 rue du Torrent

Tél : 04.66.49.10.13

Fax : 04.66.49.25.90

48000 MENDE



Bilan Association Medico Social

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement	14 724	9 599	5 125	0,24	6 598	0,31
Concessions, brevets, droits similaires	19 497	19 411	85	0,00		
Fonds commercial						
Autres Immobilisations Incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur Immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	560 777	439 969	120 808	5,76	103 274	4,78
Autres immobilisations corporelles	212 756	148 322	64 434	3,07	85 203	3,95
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur Immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	5 100		5 100	0,24	5 100	0,24
Prêts	7 031		7 031	0,34		
Autres immobilisations financières					86	0,00
TOTAL (I)	819 884	617 301	202 584	9,66	200 260	9,27
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements	11 634		11 634	0,55	10 552	0,49
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes	141 930		141 930	5,77	138 006	6,39
Créances usagers et comptes rattachés (3)	302 050	16 739	285 311	13,61	275 316	12,75
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel					206	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	31 460		31 460	1,50	40 307	1,87
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	1 422 107		1 422 107	67,82	1 492 776	69,14
Charges constatées d'avance	1 844		1 844	0,09	1 780	0,08





ACTIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
		Brut	Amort. & Prov	Net	Net	%
TOTAL (III)		1 911 024	16 739	1 894 285	1 958 944	90,73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		2 730 909	634 040	2 096 869	2 159 204	100,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :
Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.





PASSIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS PROPRES:					
Fonds associatifs sans droit de reprise		6 000	0,29	6 000	0,28
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Legs et donation					
Subvention d'investissement sur biens renouvelables					
Ecart de réévaluation					
RESERVES:					
Excédents affectés à l'investissement		258 438	12,32	246 268	11,41
Réserves de compensation		641 381	30,59	660 747	30,60
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement		1 800	0,09	1 800	0,08
Autres réserves					
REPORT A NOUVEAU:					
Report à nouveau (gestion non contrôlée)		270 117	12,88	310 170	14,37
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		-58 362	-2,77	-58 362	-2,69
Résultats sous contrôle de tiers financeurs		-40 105	-1,90	-107 530	-4,97
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		-7 968	-0,37	-7 968	-0,36
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)		-59 994	-2,85	20 177	0,93
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
PROVISIONS REGLEMENTEES:					
Couverture du besoin en fonds de roulement					
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		104 214	4,97	124 778	5,78
Réserves des plus-values nettes d'actif		56 118	2,68	56 118	2,60
Immobilisations grevées de droits					
	TOTAL (I)	1 171 640	55,88	1 252 197	57,99
Comptes de liaison					
	TOTAL (II)				
Provisions pour risques		111 864	5,33	96 268	4,46
Provisions pour charges					
	TOTAL (III)	111 864	5,33	96 268	4,46
Fonds dédiés					
. Sur subventions de fonctionnement		180 558	8,61	187 963	8,71
. Sur autres ressources		1 043	0,05	1 043	0,05
DETTES (3) :					
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)		135 980	5,48	135 140	5,26
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés (4)		136 331	6,50	114 770	5,32
Dettes fiscales et sociales		290 313	13,85	303 466	14,05
Autres (5)		69 139	3,30	68 356	3,17
Produits constatés d'avance					
	TOTAL (IV)	813 365	38,79	810 739	37,55
Ecart de conversion passif (V)					
	TOTAL PASSIF	2 096 869	100,00	2 159 204	100,00





PASSIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
ENGAGEMENTS REÇUS					
Legs nets à réaliser :					
- acceptés par les organes statutairement compétents					
- autorisés par l'organisme de tutelle					
Dons en nature restant à vendre					
ENGAGEMENTS DONNÉS					
(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : : résultats sous contrôle de tiers financeurs.					
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.					
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.					
(4) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :					
(5) Dont fonds des majeurs protégés :					





COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Ventes de marchandises										
Production vendue de biens										
Prestations de services	71 385		71 385	100,00	66 202	100,00	5 183		7,83	
Montants nets produits d'expl.	71 385		71 385	100,00	66 202	100,00	5 183		7,83	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:										
Production stockée										
Production Immobilisée										
Dotations et produits de tarification			2 884 493	N/S	2 800 776	N/S	83 717		2,99	
Subventions d'exploitation										
Dons			15 111	21,17	15 104	22,82	7		0,05	
Cotisations										
Legs et donation										
Produits liés à des financements réglementaires										
Autres produits			359	0,50	918	1,39	-559		-60,88	
Reprise de provisions										
Transfert de charges										
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 899 963	N/S	2 816 798	N/S	83 165		2,95	
Total des produits d'exploitation (I)			2 971 348	N/S	2 883 000	N/S	88 348		3,06	
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)										
PRODUITS FINANCIERS:										
De participations										
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif										
Autres intérêts et produits assimilés			5 611	7,86	21 743	32,84	-16 132		-74,18	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (III)			5 611	7,86	21 743	32,84	-16 132		-74,18	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:										
Sur opérations de gestion			1 232	1,73			1 232		N/S	
Sur opérations en capital					270	0,41	-270		-100,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges			20 564	28,81	24 002	36,26	-3 438		-14,31	
(+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			11 006	15,42	20 584	31,09	-9 578		-46,52	
Total des produits exceptionnels (IV)			32 801	45,95	44 856	67,76	-12 055		-26,86	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			3 009 760	N/S	2 949 600	N/S	60 160		2,04	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-59 994	-84,03			-59 994		N/S	
TOTAL GENERAL			3 069 754	N/S	2 949 600	N/S	120 154		4,07	
CHARGES D'EXPLOITATION:										
Achats de marchandises et de matières premières			198 877	278,60	183 973	277,90	14 904		8,10	
Variation de stock marchandises et matières premières			-1 082	-1,51	4 111	6,21	-5 193		-126,31	
Autres achats non stockés			240 957	337,55	233 657	352,95	7 300		3,12	
Services extérieurs			302 965	424,41	325 944	492,35	-22 979		-7,04	
Autres services extérieurs			102 114	143,06	98 631	148,98	3 483		3,53	
Impôts, taxes et versements assimilés			114 449	160,33	114 186	172,48	263		0,23	
Salaires et traitements			1 489 790	N/S	1 366 228	N/S	123 562		9,04	
Charges sociales			538 553	754,43	501 672	757,79	36 881		7,35	
Autres charges de personnel										
Subventions accordées par l'association										
Dotations aux amortissements			58 757	82,31	62 644	94,63	-3 887		-6,19	





COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux provisions	15 596	21,85	25 441	38,43	-9 845	-38,69
Autres charges	2 592	3,63	6 486	9,80	-3 894	-60,03
Total des charges d'exploitation (I)	3 063 567	N/S	2 922 972	N/S	140 595	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	1 389	1,95	1 760	2,66	-371	-21,07
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	1 389	1,95	1 760	2,66	-371	-21,07
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	3 600	5,04			3 600	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	3 600	5,04			3 600	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	1 198	1,68	4 691	7,09	-3 493	-74,45
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	3 069 754	N/S	2 929 423	N/S	140 331	4,79
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			20 177	30,46	-20 177	-100,00
TOTAL GENERAL	3 069 754	N/S	2 949 600	N/S	120 154	4,07
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
TOTAL						



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement 99-01 du CRC relatif à la réglementation comptable des associations,
 - l'instruction DGAS du 17 août 2007 relative au plan comptable et à certains mécanismes comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux privés et aux organismes gestionnaires,
 - l'arrêté du 12 novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux.
- le P.C.G. 2016-07
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, l'entité applique la nouvelle réglementation comptable relative à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs issue des règlements du CRC-2002-10 du 12 décembre 2002.

Une des modifications instaurées par cette réglementation est la méthode d'amortissement dite par composant.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour renouvellement des immobilisations (compte 142)

Conformément à la réglementation comptable (avis CNC 2007-05 et instruction M22), elles correspondent à des fonds affectés par le financeur à l'acquisition d'immobilisations et visant à réduire l'impact de ces investissements au compte de résultat. Ces provisions sont constituées lors de versements de fonds ponctuels par les financeurs, spécifiquement à cet effet.

De manière dérogatoire, afin de présenter des comptes reflétant une image fidèle, elles peuvent être constituées par affectation de sommes provenant d'autres comptes issus de la gestion contrôlée, lorsque des projets d'investissement, validés par les financeurs, prévoient le financement par ces fonds et leur reprise au compte de résultat.

Modalités de reprise : ces provisions font l'objet de reprises échelonnées au compte de résultat au même rythme que les amortissements et/ou frais financiers relatifs aux biens auxquels elles se rapportent.

Provisions réglementées : réserves pour plus-values nettes d'actif (compte 1486).

En vertu de l'arrêté du 12 novembre 2008, les établissements médico-sociaux sont autorisés à constituer une provision réglementée égale au montant des plus-values réalisées sur les cessions de biens issus de l'actif immobilisés ou de l'actif circulant. Cette provision vise à renforcer le fonds de roulement des établissements.

Provisions pour risques et charges

Une nouvelle définition des passifs modifie substantiellement les principes de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. Ces nouvelles règles sont applicables aux comptes des exercices clos à compter du 1^{er} janvier 2002.

- Provision pour départ en retraite

Le montant inscrit au bilan s'élève à la somme de 111 864 €. La provision est dotée en totalité.

Le montant a été déterminé par un logiciel spécifique en prenant pour hypothèse de calcul sur l'exercice 2018 : le départ volontaire des salariés à 62 ans entraînant les cotisations sociales et fiscales.

Le montant a été déterminé en prenant pour hypothèse de calcul :

- le départ volontaire des salariés à l'âge légal,
- un taux de charges sociales de 40% pour les non cadres et 60% pour les cadres,
- un taux d'actualisation de 1,8%,
- un taux de rotation de 1%.

Résultat sous contrôle des tiers financeurs

Les résultats en instance d'affectation sont comptabilisés dans des comptes 115 « Résultat sous contrôle des tiers financeurs » année par année.



Rémunération des dirigeants

Rémunération allouée aux membres :

- Des organes d'administration : néant,
- Des organes de direction : cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à donner une rémunération individuelle.

Effectif

Le nombre d'équivalent temps plein sur l'ensemble de l'association s'élève à 65 au 31/12/2018.





Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été dans l'ensemble, modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Sur l'exercice 2018 :

- l'économie de charges résultant du dispositif d'exonération des cotisations sociales ZRR, s'est élevée à la somme de 36 082 €, comptabilisée au crédit des charges de personnel,
- le CITS (crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires) dont l'association a bénéficié représente 36 383 €, comptabilisé au crédit des charges d'impôts et taxes.





Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	14 724		
Autres immobilisations incorporelles	19 032		465
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	511 349		52 082
Autres installations, agencements, aménagements	12 755		
Matériel de transport	41 975		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	156 437		1 589
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	722 516		53 671
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	5 100		0
Prêts et autres immobilisations financières	86		7031
TOTAL	5 186		7 031
TOTAL GENERAL	761 458		61 167

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement			14 724	
Autres immobilisations incorporelles			19 497	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		2 654	560 777	
Autres installations, agencements, aménagements			12 755	
Matériel de transport			41 975	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			158 026	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		2 654	773 533	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			5 100	
Prêts et autres immobilisations financières		86	7 031	
TOTAL	0	86	12 131	
TOTAL GENERAL		2 740	819 884	



Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	8 126	1 473		9 599
Autres immobilisations incorporelles	19 032	379		19 411
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 08 075	34 548	2 654	439 969
Installations générales, agencements divers	9 554	537		10 091
Matériel de transport	22 862	5 655		28 517
Matériel de bureau, informatique, mobilier	93 549	16 165		109 714
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	534 040	56 904	2 654	588 291
TOTAL GENERAL	561 198	58 757	2 654	617 301

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	1 473				
Autres immobilisations incorporelles	379				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	34 548				
Installations générales, agencements divers	537				
Matériel de transport	5 655				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	16 165				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	56 904				
TOTAL GENERAL	58 757				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				



Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	180 896		20 564	160 332
TOTAL Provisions réglementées	180 896		20 564	160 332
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations	96 268	15 596		111 864
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	96 268	15 596		111 864
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	16 739			16 739
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	16 739	0	0	16 739
TOTAL GENERAL	293 903	15 596	20 564	288 936
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		15 596		
- financières				
- exceptionnelles			20564	





Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	7 031		7 031
Clients douteux ou litigieux	16 739		16 739
Autres créances clients	285 311	285 311	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	26 519	26 519	
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	4 940	4 940	
Charges constatées d'avance	1 844	1 844	
TOTAL GENERAL	342 385	318 614	23 770
Montant des prêts accordés dans l'exercice	7 031		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	32 953	10 912	22 041	
Emprunts et dettes financières divers	103 027	103 027		
Fournisseurs et comptes rattachés	136 331	136 331		
Personnel et comptes rattachés	121 446	121 446		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	155 530	155 530		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	1 198	1 198		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	12 139	12 139		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	69 139	69 139		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	631 764	609 723	22 041	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 528			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				





Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	4 265
TOTAL	4 265

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	29 905 171 157
TOTAL	201 062

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	1 844	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	1 844	0





KPMG S.A.
Bureau de Rodez
42, rue du Dr Theodor Mathieu
Parc d'Activités de La Gineste - CS 93428
12034 Rodez Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)5 65 77 21 60
Télécopie : +33 (0)5 65 77 21 70
Site internet : www.kpmg.fr

Association des Hautes Terres

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Association des Hautes Terres
Route d'Albaret le Comtal
48310 FOURNELS
Ce rapport contient 27 pages
Référence : AC/SN

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92068 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Bureau de Rodez
42, rue du Dr Theodor Mathieu
Parc d'Activités de La Gineste - CS 93428
12034 Rodez Cedex 9
France

Téléphone : +33 (0)5 65 77 21 60
Télécopie : +33 (0)5 65 77 21 70
Site internet : www.kpmg.fr

Association des Hautes Terres

Siège social : Route d'Albaret le Comtal
48310 FOURNELS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée Générale de l'Association des Hautes Terres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association des Hautes Terres relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les produits de tarification.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

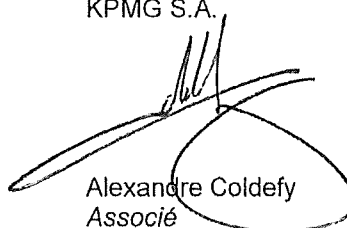
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rodez, le 21 juin 2019

KPMG S.A.



Alexandre Coldefy
Associé